



## Au village

### FÊTE DE L'ÉTÉ

Le samedi 11 Juin 2016 a eu lieu la fête de l'été de notre village. Au travers des nombreuses activités proposées, des plus petits jusqu'aux plus grands, tout le monde s'est bien amusé ! Le Comité des fêtes, l'Association de Parents d'Élèves, l'Association Communale de Chasse Agréée et la mairie se sont bien mobilisés pour la réussite de cette fête. La soirée s'est terminée avec un très beau feu d'artifice.



① et ② jeux pour enfants et adolescents.

③ Challenge de pétanque, vainqueurs 2016 : Steven Carra et Benoît Teston

④ Challenge de babyfoot, vainqueurs 2016 : Sandra Torres et Frédéric Jarrand-Martin

⑤ Repas Méchoui (agneau ou porcelet)

⑥ Tombola, estimation du poids de la truite (3,425 kg), remportée par Odile et Jean-Marc Chalancon

⑦ Animation musicale assurée par la Fanfare festive « Los Cailletos » de Chabeuil.

## INAUGURATION DE L'ÉCOLE

L'inauguration des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école s'est tenue sous un soleil de plomb le vendredi 24 juin à partir de 16h. De nombreux Baumoïsiens ont assisté à la coupe du ruban par Monsieur le Maire, sous les yeux de M. Éric Spitz préfet de la Drôme, M. Patrick Labaune président du Conseil Départemental et député de la Drôme, M<sup>me</sup> Viviane Henry directrice académique des services de l'Éducation Nationale, M<sup>me</sup> Nathalie Nieson députée maire de Bourg-de-Péage et les maires ou représentants des communes avoisinantes. S'en sont suivis les discours en vigueur et le pot de l'amitié. Une très belle exposition était installée où l'on pouvait découvrir des photos de classes de l'école primaire de la Baume, la plus ancienne datant de 1925. À cette occasion a aussi été dévoilé le nouveau nom, choisi par les villageois : Victor Boiron.



### Comme si nous avions pu interviewer Victor Boiron, par les enfants de l'école.

*Mr Victor Boiron, comment s'est passée votre enfance ?*

Je suis né le 13 octobre 1897 à Ambérieu-en-Bugey dans le département de l'Ain. Sur la photo vous voyez mon père Ferdinand Boiron et ma mère Augusta née Bertholet. Nous étions une grande famille, 17 enfants dont 8 filles et 9 garçons et ma mère a reçu la médaille d'or des familles françaises. On a vécu dans une ferme de la Baume d'Hostun, la Grange Vieille sur la route de St Nazaire en Royans. Mes parents sont enterrés maintenant dans le cimetière de ce petit village.

*Que s'est-il passé quand vous aviez 17 ans et demi ?*

On était en 1915, c'était la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, je me suis engagé volontaire pour défendre mon pays. Deux de mes frères se sont également engagés, l'un d'eux, François est mort au champ d'honneur, Joseph a été grièvement blessé. Moi-même, j'ai été blessé à deux reprises. Après la guerre en 1919, je suis retourné auprès de ma mère veuve vivant à la Baume d'Hostun. J'ai dû m'adapter à la difficile vie des paysans.

*Qu'avez-vous fait entre les 2 guerres ?*

Je me suis marié avec l'institutrice Marcelle Reynaud et j'ai créé une entreprise de travaux électriques sur Romans sur Isère. En plus, je souhaitais apporter une attention particulière à l'éducation des jeunes. Alors je suis devenu moniteur puis président de la société municipale de gymnastique et j'ai formé de nombreux pilotes dans la section d'aviation populaire de Romans.

*De nouveau une guerre 1939-1945, qu'avez-vous fait ?*

J'ai vécu une 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, j'avais 42 ans, j'étais inquiet et révolté. Je me suis fait arrêter par le régime de Vichy en 1941 mais étant un ancien combattant cela m'a permis d'être libéré. En 1942, je me suis engagé dans la Résistance, où je rencontre Albert Triboulet. En 1943, je bloque la voie avec ma camionnette pour manifester contre le Service du Travail Obligatoire (STO). Mais je suis à nouveau arrêté et je dois rester à résidence à Die.



## *Le débarquement des alliés en Normandie en juin 1944 va t'il changer les choses pour vous ?*

Oui bien sûr, je rejoins le Vercors lieu où vivent de nombreux résistants. Ma femme me rejoint également. Et de là je prends contact avec « Paquebot », le capitaine d'aviation Jean Tournissa. Je l'aide à préparer le terrain d'aviation de Vassieux pour les alliés. Mais le 21 juillet 1944, les Allemands investissent le plateau du Vercors. Mon ami « Paquebot » est blessé, moi, je suis arrêté, torturé. Je réussis à m'échapper et je rejoins Bouvante où je retrouve mon ami et le commandant Thivollet.

## *Nous sommes en août 1944, vous vous trouvez où ?*

Le 23 août, je fais partie de ceux qui libèrent Romans. Mais 4 jours après, les Allemands reviennent et je dois partir. Le 28 août, alors que j'étais en mission importante dans le Vercors avec mon ami « Paquebot », de retour vers la Baume d'Hostun notre voiture est prise sous le feu d'une automobile allemande. Mon ami est blessé près du canal de la Bourne, peu avant l'embranchement des Massotiers qui mène à la Baume d'Hostun, je ne voulais pas le laisser seul.



**Puis un grand silence.... Victor Boiron et son ami Jean Tournissa dit « Paquebot » sont morts pour la France le 28 août 1944.**

Victor Boiron, âgé de 47 ans sera inhumé au cimetière de Romans fin septembre 1944 et pour lui rendre hommage, Gaston Dintrat, sculpteur de la région réalisera un buste en haut-relief placé sur la stèle.



**Sur sa stèle une longue inscription :**

**Victor BOIRON – Industriel – 1897 / 1944**

**Héros de la Résistance française - Engagé volontaire 1914 / 1918**

**Officier de la Légion d'honneur - Croix de guerre 1914 / 1918**

**4 citations - Volontaire du Vercors attaché à l'E.M.**

**Croix de guerre 1944 avec palme - Médaille de la Résistance**

## FÊTE DE L'ÉCOLE



Le vendredi 24 juin a été une journée bien chargée. La fête de l'école a succédé à l'inauguration dans la nouvelle cour. Les classes se sont succédées présentant pièces de théâtre (fables de La Fontaine d'origines ou revisités, la Sorcières de la rue Mouftard, etc.) et chants dans de nombreuses langues pour les plus petits.

Manuel Guihermet a ensuite remis des dictionnaires aux élèves de CM2 quittant l'école cette année, et l'équipe qui encadre les enfants au quotidien (Catherine, Frédérique, Clément, Véronique, Marie-Anne et Frédéric) a été chaleureusement remerciée par l'Association de Parents d'Élèves et les parents présents.

# Actus Jeunes

## CLASSE DES GRANDES SECTIONS-CP : Vote pour le nom de l'école

Vendredi 10 juin 2016, nous avons voté pour donner un nom à notre école. Quatre noms avaient été retenus parmi une longue liste proposée par les Baumoises : l'école des oiseaux chanteurs, l'Envol, l'école Malala ou l'école Victor Boiron. Chaque classe et un groupe pendant les TAP avaient préparé une affiche pour donner envie de voter. Nous avons pris une enveloppe, 4 bulletins et nous sommes allés dans l'isoloir pour glisser le bulletin de notre choix dans l'enveloppe. Puis Marion Pelloux-Prayer nous a dit « a voté » quand nous avons mis notre enveloppe dans l'urne et Monsieur le maire nous a fait signer le registre. Les habitants de la Baume, à partir de l'âge de 5 ans ont pu voter vendredi ou samedi 11 juin, lors de la fête de l'été. Après le dépouillement, le secret du nom de notre école a été bien gardé et nous l'avons découvert le 24 juin, jour de l'inauguration de l'école. Notre école s'appelle donc Victor Boiron.



## CLASSE DES CE1 et CE2

Un dernier petit mot des CE1/CE2 après la visite très enrichissante de la station d'épuration du SMABLA !



**Gabriel** : J'ai bien aimé, c'était intéressant.

**Noé** : J'ai bien aimé voir le compost et apprendre toutes les étapes du nettoyage de l'eau.

**Tess** : J'ai bien aimé mais l'odeur n'était pas agréable.

**Romane** : C'était très intéressant, surtout le recyclage des déchets pour faire du compost.

**Maybelle** : Ce que j'ai préféré, c'était de regarder les bassins derrière les vitres.

**Laura** : J'ai bien aimé la visite et le laboratoire.

**Christopher** : je n'étais pas là, j'aurais aimé y aller.

**Méline** : J'ai bien aimé car c'était très intéressant.

**Célia** : Le bassin de bulles m'a intéressé car c'était rigolo.

**Mathias** : J'ai appris qu'il y avait des produits dangereux dans le laboratoire.

**Fabio** : J'ai bien aimé les petites billes noires.

**Luan** : J'ai trouvé la visite très intéressante car je ne connaissais pas le trajet de l'eau sale de ma maison et aussi la fabrication du compost.

**Dorian** : J'ai adoré le film de présentation de la station d'épuration.

**Quentin** : J'ai bien aimé car nous avons marché dans les bois pour aller jusqu'à la station.

**Enõla** : J'ai adoré car maintenant, je sais par où passe l'eau sale de ma maison.

**Maéva** : J'ai aimé tout ce que j'ai vu dans la station.

**Léa-Line** : J'ai bien aimé quand il nous a fait visiter les pièces surtout celle où l'on récupère la boue pour faire du compost.

**Mehdi** : J'ai bien aimé quand on a touché les gros tuyaux.

**Léane** : J'ai beaucoup aimé la visite.

**Marine** : La station récupère l'eau sale de 19 communes !

**Clémentine** : Le laboratoire était intéressant car il était spacieux.

**Joachim** : J'ai adoré la visite.

**Louis** : Je ne savais pas ce que l'on faisait des choses que l'on rejetait dans les toilettes et maintenant je le sais ! On peut faire du compost.



## CLASSE DES CMI et CM2

### Première sortie vélo : vendredi 3 juin



**Pablo** : Cela a été dur car j'avais un petit vélo. Maintenant, j'en ai un nouveau

**Mahé** : C'était dur dans les montées

**Maël** : J'ai bien aimé rouler dans les flaques et m'en mettre partout dans le dos

**Chloé** : J'étais fatiguée à la fin

**Jalal** : Il y a eu une grosse montée mais heureusement après c'était plat vers Hostun

**Antonin** : J'ai beaucoup aimé cette sortie : il y avait du plat, des montées et des descentes

**Flavio** : J'ai bien aimé les descentes

**Laura K** : J'ai hâte de faire la deuxième sortie

### 2ème sortie insectes : jeudi 9 juin

**Laura K** : Je n'avais pas pu aller à la première sortie. J'ai bien aimé quand j'ai attrapé un papillon. C'était la première fois de ma vie

**Dylan** : J'ai bien aimé quand on a trouvé un bourdon des prés

**Jalal** : C'était bien car il y avait des fiches pour reconnaître les papillons

**Mahé** : L'araignée blanche était surprenante car elle peut changer de couleur

**Maël** : J'ai moins aimé que la première sortie car on n'attrapait presque que des papillons. Par contre, j'ai bien aimé car on a appris des choses sur le cynips du rosier

**Laura K** : Maximilien nous a fait voir comment faire sortir une araignée avec un diapason

**Antonin** : Avec le fauchoir, on a attrapé beaucoup d'insectes

### Fête de l'école : vendredi 24 juin

**Nino** : Nous avons chanté 3 chants et fait 2 pièces de théâtre

**Antonin** : Nous avons reçu un dictionnaire et un livret « Tous citoyens »

**Laura K** : Maintenant, notre école a un nom

**Ilan** : C'était bizarre de voter

**Matteo** : J'ai eu très chaud avec le kimono

**Jalal** : Je n'ai pas eu le trac

**Charly** : Au début j'avais peur, mais après cela allait mieux

**Maël** : Il faisait très chaud sur la scène

**Jalal** : J'ai bien aimé avoir des accessoires mais j'aurais voulu jouer de la guitare

**Laura K** : Pablo, Landry et moi, on a chanté un passage tous les trois



### Rencontre parents/enfants : mercredi 29 juin



Landry : Notre équipe a fini la première  
Pablo : Mon jeu préféré était le speed water  
Laura F : On a gagné plusieurs fois au relais  
Charly : J'ai bien aimé quand Fred nous a mouillés au speed water  
Kylian : J'ai bien aimé l'attaque du château  
Laura K : J'aurais voulu faire du foot à la fin mais c'était pour les grands.  
La maîtresse a joué mais a failli mettre un but contre son camp avec la tête

Landry : J'ai bien aimé quand Christophe a tiré sur la maîtresse  
Dylan : C'était difficile de doubler au relais  
Chloé : J'ai bien aimé les jeux avec les boules de pétanque  
Laura K : J'ai bien aimé les boules, c'est le seul endroit où on a gagné  
Jalal : J'ai bien aimé le relais, on a fait une manche de plus  
Maël : Le terrain était glissant  
Landry : J'ai aimé car j'ai couru contre la cousine Marie  
Laura K : J'ai bien aimé le speed water car cela nous rafraîchissait  
Matteo : On avait mal aux jambes après la rencontre

### 2ème sortie vélo : vendredi 1er juillet



Charly : J'ai bien aimé les arrosages dans les champs, on a été mouillé  
Landry : A Romans, on a vu l'immeuble effondré  
Laura F : Je n'ai pas posé pied à terre dans les montées  
Maël : J'ai roulé dans les grosses flaques à côté des arrosages  
Jalal : C'est dommage, j'ai posé pied à terre dans toutes les montées, sauf une  
Mahé : Sur la passerelle, un monsieur nous a montré des milans noirs avec des jumelles  
Pablo : Dans une montée, je suis rentré dans un panneau  
Laura K : J'ai changé de groupe pour pouvoir aller plus vite  
Antonin : J'ai beaucoup aimé le pique-nique  
Chloé : Certaines montées étaient dures, je préfère les descentes  
Nino : J'ai bien aimé la partie que l'on a faite en plus par rapport à l'an dernier  
Ilan : J'ai bien aimé jouer au foot  
Pablo : Avec Alexandre, nous avons joué aux boules avec la maîtresse et Mme Lereuille  
Laura K : On est passé devant la maison, j'avais envie de m'arrêter  
Mahé : C'était dur car il faisait très chaud  
Landry : J'ai bien aimé quand je suis tombé dans le fossé

### Visite du captage : lundi 4 juillet



Jalal : J'ai bien aimé quand on a fait un temps sans lumière  
Pablo : Je sais enfin ce qui se cache derrière la porte  
Matteo : L'eau était très froide  
Chloé : On a fait silence et on a entendu l'eau  
Nino : L'eau est très pure  
Maël : Il y avait plein d'araignées et de moustiques  
Laura K : Il y avait de très grosses limaces  
Antonin : Il y a une grosse marche pour que l'eau ne déborde pas  
Mahé : Il y a du calcaire sur les parois  
Landry : Il y avait une grosse araignée

## RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017 – L'équipe éducative :



Pour la rentrée 2016-2017, 55 enfants seront accueillis. Catherine FURRER continuera à assurer la direction et les niveaux CE2, CM1 et CM2, Frédérique MICHEL les Grandes Sections et les CP et Clément TREMOULHEAC les CE1 et CE2.

**La rentrée aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8h20.**

## CHÉQUIER TOP DÉP'ART

**100 € pour les activités sportives et culturelles, c'est le coup de pouce donné par le Département à tous les collégiens habitant dans la Drôme avec le chéquier Top Dép'Art**



**Démarrage des inscriptions le 4 juillet 2016 sur la page [mon chéquier top dep'art](#)**

Le sport et la culture sont des éléments essentiels de l'éducation, porteurs de valeurs citoyennes, promoteurs de dialogue, de tolérance et de respect. Avec le chéquier Top Dép'Art, les 25 000 collégiens drômois peuvent y accéder ([voir les conditions d'éligibilité](#)) plus facilement à égalité de chances, hors temps scolaire et en toute liberté.

### **Pour commander mon chéquier :**

1) Je m'assure d'avoir la bonne version de navigateur, sinon je l'actualise

*Le site Top Dep'Art est compatible avec les navigateurs Internet Explorer (IE) 9 et +, firefox 4 et +, Chrome 10 et +. Attention le site Top Dep'Art ne fonctionne pas sur le navigateur Safari, sur tablette et smartphone !!*

2) Je crée mon compte : Attention ! Si vous aviez eu votre chéquier ou créé votre compte l'année dernière, reconnectez-vous avec vos codes d'accès. Pour les nouveaux entrants (6ème par exemple ou si vous n'avez pas fait de demande l'année dernière), **vous devez créer un nouveau compte pour faire votre demande 2016/2017**

- Je reçois un mail d'activation de mon compte (en cas de non réception, je contrôle mon dossier spam)
- Je clique sur le lien pour activer mon compte

3) Une fois que j'ai créé et activé mon compte :

- Je me connecte (identifiant – mot de passe)

4) J'enregistre ma demande :

- Je complète le formulaire
- Je valide puis confirme ma demande (patientez le temps de revenir sur la page de suivi de ma demande)

Si elle est potentiellement éligible, elle sera soumise à la validation de mon établissement scolaire.

5) Je peux suivre le traitement de ma demande en me connectant sur mon compte (pour cela je conserve le mail de création du compte qui précise mon identifiant (=adresse mail) et mon mot de passe)

6) Lorsque ma demande sera validée par mon établissement, mon chéquier Top départ est fabriqué et envoyé à mon adresse.

# En mairie

## ÉTAT CIVIL : naissance



**Joany,** le 27 mai dans la famille de Stéphanie et Jérémy PICHOT,  
Ferme des routes, 222, route des Coquelicots

**Cassie,** le 7 juillet dans la famille de Roxane LEREUILLE et Benoît ROLLAND,  
10, rue de Bellevue

Nous leur souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux familles.

**RAPPEL :** Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à [mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr)

## URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 24 mai 2016 autorisant Mme et M. GIOVANNONE David à la réalisation d'un abri de jardin – 2 Côte des Oiseaux Chanteurs
- Arrêté du Maire du 28 mai 2016 autorisant Mme ZIEGER-CHAIX Amandine à la réalisation d'une cuisine d'été ouverte – 5 rue Lambert
- Arrêté du Maire du 4 juin 2016 autorisant M. RIQUET Guy à la réalisation d'un mur de soutènement – 416 Montée du Château
- Arrêté du Maire du 27 juillet 2016 autorisant Mme et M. CLOT Jean-Louis à la réalisation d'un abri à bois – 415 Montée du Château

## TRAVAUX DE VOIRIE

À l'occasion des travaux de voirie 2016, l'entreprise TP réalisations doit intervenir à partir du 12 septembre sur la commune. Si certains particuliers souhaitent en profiter pour réaliser des travaux chez eux (enrobé, ...) vous pouvez contacter M. DUC au 06 27 53 45 95 pour toute demande de devis.

Auparavant, l'entreprise COLAS R.A.A doit reprendre, vers le 18 juillet, un raccordement individuel des eaux usées dans la Montée des Royets, la circulation pourra être perturbée.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er juillet 2000 et le 31 août 2000 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.



## CAF - POINT RELAIS

Pour renforcer l'accès aux droits, le réseau CAF élargit aujourd'hui sa présence sur le territoire. Un Point Relais CAF a été ouvert à la Maison de services de St Jean en Royans afin de vous apporter des informations sur vos droits CAF et un accompagnement dans vos démarches sur [caf.fr](http://caf.fr) et sur [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr).

### Adresse :

Centre Ressources Multimédia, 78 rue Jean Jaurès à Saint-Jean-en-Royans

### Ouverture :

Jour	Heures d'ouverture
Lundi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
Mercredi	de 13h30 à 17h30
Jeudi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## RECENSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Afin de prévenir les conséquences de canicules, la loi du 30 Juin 2004 et le décret du 1er Septembre 2004 confient aux maires la charge de recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile, etc...), les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.



Peuvent figurer sur le registre :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages (Allocation Adulte Handicapé, Allocation Compensatrice Tierce personne, Carte d'Invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Veuillez vous faire connaître, en Mairie, au plus tôt.

## FORMATION / PARTAGE : France Alzheimer



Vous accompagnez un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée ? Notre équipe vous propose de bénéficier d'un **cycle de soutien**.

→ **Formation GRATUITE animée par un binôme psychologue / bénévole**

→ **5 séances collectives. Il est conseillé de participer à l'ensemble des séances, dans la mesure du possible.**

### Contenu de la formation :

Module 1 : Connaître la maladie (questions fréquentes : symptômes...)

Module 2 : Les aides (humaines, techniques, sociales, financières et juridiques)

Module 3 : L'accompagnement (quotidien, temps de partage et détente)

Module 4 : Communiquer et comprendre (maintenir l'échange et la relation, répondre aux différentes manifestations de l'humeur)

Module 5 : Être l'aidant familial (rôles dans la famille)

### Prochaines formations :

→ **Bourg-de-Péage Espace François Mitterrand**  
**Les 16, 23 septembre, 07, 14 et 21 octobre de 14h à 17h.**

Pour plus d'informations et inscriptions : 04 75 79 17 08 ou [fadrome@orange.fr](mailto:fadrome@orange.fr)

## RÉAMÉNAGEMENT DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Suite aux incivilités relevées continuellement au point d'apport volontaire situé sous le centre de convalescence, il a été décidé conjointement avec Valence Romans Sud Rhône Alpes de supprimer les 11 bacs d'ordures ménagères à compter du 4 juillet. Il est proposé, dans un premier temps, de mettre deux bacs de 1 100L au Chemin de la Verdure en lieu et place du conteneur de 700L et d'augmenter la capacité des conteneurs situés à proximité de Marcel Industrie et dans la zone d'activité des Monts du matin. Un point sera fait régulièrement afin d'ajuster au mieux les besoins.

## TRANQUILITÉ VACANCES

**Vous partez en vacances!** Pensez à signaler votre absence, 48h avant votre départ, à votre gendarmerie. Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 »

## PÉRIODE ESTIVALE

Les mois d'été sont les mois où chacun vit davantage à l'extérieur ou fenêtres ouvertes. Afin que ces mois restent agréables pour tous, ceux qui sont déjà en vacances et ceux qui travaillent encore, nous vous incitons à limiter le bruit, notamment à partir de 22 h.



Et pour que vos promenades « à la fraîche » soient, elles aussi, agréables, merci de respecter les terrains communs car il est toujours désagréable de constater la présence récurrente de déjections canines dans le parc et sur les trottoirs. Les discussions tardives, la musique, les aboiements peuvent gêner vos voisins, pensez à respecter leur tranquillité.

## AMBROISIE



### **L'affaire de tous, la responsabilité de chacun !**

« Afin d'arrêter la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de :

- prévenir la pousse des plants d'ambrosie.
- détruire les plants d'ambrosie déjà développés.(Article 1)

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera passible de poursuites en application des dispositions du Code Pénal. En outre, en cas de défaillance des occupants, le Maire

pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés, en application des articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.(Article 7) »

Extrait de l'Arrêté Préfectoral n° 01-1903 (Préfecture de la Drôme)



**Nous vous rappelons, comme chaque année, qu'il est nécessaire de détruire ces plants par arrachage, déchaumage ou fauchage.**

## LE FRELON ASIATIQUE, *VESPA VELUTINA*

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.



En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS<sup>1</sup> et FREDON<sup>2</sup>) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,

- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatique<sup>3</sup>. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON ([www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes

<sup>1</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>2</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

<sup>3</sup> Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

## SÉANCE DU 25 MAI 2016

*Présents* : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, CRON Lionel, MORIN Claire, MILLON Cédric,

*Excusé(s)* : FORIEL Laurent

*Absent* : UZEL Nicolas

### URBANISME - COMMUNE D'EYMEUX – AVIS SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'EYMEUX ayant été arrêté, la Commune de LA BAUME D'HOSTUN est invitée à émettre des observations sur celui-ci.

Le Conseil Municipal fait part de son étonnement et de sa déception quant au manque d'un emplacement réservé ou d'un zonage spécifique sur leur projet autour de l'école maternelle intercommunale pour l'aménagement lié au fonctionnement de l'école.

### TRAVAUX DE VOIRIE 2015/2016– ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Une consultation a été lancée auprès de six entreprises pour les travaux de voirie 2015/2016.

Vu l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de la valeur technique de l'offre et du prix, la proposition de TP réalisations a été retenue pour un montant de 24 443.00 € HT.

### USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU AUX RAYONS UV – CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

L'usine de traitement de l'eau potable aux rayons ultra-violetts a été réalisée en 1996-1997. Des travaux de rénovation sont envisagés. Il s'agit plus particulièrement de mettre en place un équipement de filtration performant, de remplacer le réseau d'alimentation du réservoir à l'intérieur de l'ouvrage et à l'extérieur et de changer le surpresseur. Le montant estimatif de l'opération est de l'ordre de 20 à 30 000 € HT.

Afin de nous aider dans ce domaine, il convient de nommer un maître d'œuvre. Cette mission est confiée à l'établissement S.E.D. Ingénierie conseil (Structures Etudes Diagnostics) pour un montant total de 5 160.00 € HT.

### PERSONNEL – CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2<sup>ème</sup> CLASSE À TEMPS NON COMPLET NON TITULAIRE – SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE

Un poste d'adjoint technique de 13.49 h hebdomadaires annualisées est créé pour une durée d'un an à compter du 27 juin 2016. Il sera chargé d'assurer une partie du ménage de l'école primaire.

---

## SÉANCE DU 29 JUIN 2016

*Présents* : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric,

*Excusé(s)* : POUILLY Jean-Marie qui a donné pouvoir à GRAVELOT Franck

*Absent* : UZEL Nicolas

### INTERCOMMUNALITÉ – PROJET DE FUSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLO-MÉRATION « VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES » AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RAYE PÉRIMÈTRE, REPRÉSENTATIVITÉ, SIÈGE ET DÉNOMINATION)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le schéma départemental de coopération intercommunal prévoit la fusion de la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes avec la communauté de communes de la Raye. Le Conseil Municipal est invité, par Monsieur le Préfet de la Drôme à se prononcer sur les aspects suivants :

- . 1 **le périmètre**
- . 2 **la dénomination**
- . 3 **le siège**
- . 4 **la représentativité**

Suite au bureau du 25 mai de la Communauté d'Agglomération, les propositions suivantes ont été faites :

- . 1 **le périmètre** : conformément à l'arrêté du Préfet
- . 2 **le nom** : Valence Romans Agglo
- . 3 **le siège** : Rovaltain – avenue de la Gare – Alixan
- . 4 **la représentativité** : le nombre et la répartition des sièges entre les communes sont fixés :
  - soit selon le droit commun, à savoir une répartition proportionnelle à la plus forte moyenne : soient 114 membres
  - soit selon l'accord local définit à la majorité des conseils municipaux, les règles de l'accord local sont très contraintes et ne permettent pas de moduler aisément le nombre de conseillers par commune. Dans ce cas, le nombre de conseillers serait de 104.

Le Conseil Municipal, par un vote à main levée de 5 POUR, 4 CONTRE et 1 ABSTENTION, a approuvé le projet de périmètre du nouvel EPCI, tel qu'arrêté par le préfet de la Drôme ainsi que la détermination du siège de la communauté. Par contre, il ne voit pas l'intérêt de changer de nom de la communauté d'agglomération dans un souci d'économie financière. Il retient la représentativité de droit commun.

## **URBANISME - PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 28 juin 2006. Aujourd'hui, compte-tenu de l'évolution des textes législatifs et réglementaires, il est opportun pour la commune de se doter d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les objectifs qui motivent la révision du PLU sont les suivants :

- 1 - Développer l'urbanisation de manière maîtrisée, en respectant le découpage en hameaux
- 2 - Poursuivre la politique de mixité de l'habitat pour répondre aux besoins en logement
- 3 - Protéger le paysage bâti et naturel et préserver le caractère rural marqué de la commune
- 4 - Adapter la capacité des équipements publics aux besoins engendrés par la croissance démographique envisagée
- 5 - Favoriser la mise en valeur et l'aménagement d'espaces de loisirs et de détente
- 6 - Pérenniser les activités agricoles
- 7 - Poursuivre l'implantation d'activités industrielles et artisanales en lien avec la communauté d'agglomération.

Il a donc été décidé de lancer la prescription de la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal. Une demande de dotation (D.G.D. en urbanisme) est sollicitée auprès des services de l'Etat pour couvrir les frais matériels (et d'études) nécessaires à l'élaboration du PLU. Une consultation est lancée pour la désignation d'un cabinet d'urbanisme.

### **Commune de LA BAUME D'HOSTUN**

#### **RÉVISION du PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par délibération en date du 29 juin 2016, le conseil municipal a prescrit la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

La délibération définit les modalités de la concertation.

Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois et peut être consultée en mairie.

## COMMUNE D'ORIOLE EN ROYANS - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'ÉDUCATEUR SPORTIF

Comme les années précédentes, Frédéric, éducateur sportif, est mis à disposition auprès de l'école d'ORIOLE EN ROYANS pour assurer les activités physiques et sportives proposées aux enfants du cycle II et III. Les conditions financières (tarif horaire et frais kilométriques) ont été prévues dans la convention pour l'année scolaire 2016-2017.

### SERVICES PÉRISCOLAIRES – RÉVISION DES TARIFS

Les tarifs des services périscolaires sont inchangés depuis le 15 septembre 2010. Il convient de précéder à leur révision. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, ils seront les suivants :

Quotient familial	Participation Familiale par enfant A la tranche-horaire	Participation Familiale par enfant Au goûter	Participation Familiale par enfant / semaine Sur les TAP
De 0 à 550 €	0.82 €	0.50 €	1.50 €
De 551 € à 700 €	0.89 €		
De 701 € à 1 000 €	0.96 €		
> 1 000 €	1.02 €		

Service de restauration			
Quotient familial	Participation Familiale par enfant		Participation totale par enfant
	Sur le temps de garde	Sur le repas	
De 0 à 550 €	1.43 €	3,60 €	<b>5.03 €</b>
De 551 € à 700 €	1.50 €	3.60 €	<b>5.10 €</b>
De 701 € à 1 000 €	1.58 €	3,60 €	<b>5.18 €</b>
> 1 000 €	1.64 €	3,60 €	<b>5.24 €</b>

Aucune participation financière par enfant et par semaine sur les TAP ne sera demandée sur les activités liées aux manifestations du village dans la limite de 4 semaines par an.

---

### SÉANCE DU 20 JUILLET 2016

*Présents* : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, RIQUET Guy, CRON Lionel, MORIN Claire, MILLON Cédric,

*Excusé(s)* : GRAVELOT Franck qui a donné pouvoir à POUILLY Jean-Marie, FORIEL Laurent qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel

*Absent* :UZEL Nicolas,

### INTERCOMMUNALITÉ – MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « VALENCE ROMANS SUD RHONE ALPES » AVEC LES DISPOSITIONS DE LA LOI NOTRe

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, réorganise les compétences entre les collectivités. Suite à son adoption, il convient de mettre les compétences de la communauté d'agglomération « Valence Romans Sud-Rhône-Alpes » en conformité avec les nouvelles dispositions du code général des collectivités territoriales.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de Valence Romans Sud Rhône-Alpes pour se mettre en conformité.

## BUDGET COMMUNE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA BAUME D'HOSTUN

Conformément à l'arrêté du maire, l'Association des Parents d'Elèves de LA BAUME D'HOSTUN a réalisé un vide grenier le 3 Juillet dernier sur les places et parkings de la commune. Cette manifestation ayant eu lieu sur un domaine public, les droits de place ont été encaissés par le biais de la régie de recettes. Le Conseil Municipal décidé de reverser l'intégralité des recettes émanant de cette manifestation à l'association et ce, pour un montant de 358 €.

## DÉNOMINATION DES VOIES, DES PLACES ET DE L'ÉCOLE

Afin de poursuivre la démarche lancée en 2008 de dénommer les voies et des places, le Conseil Municipal a désigné comme suit :

- la voie reliant la Place du Parc et la Place du Commerce : « **Chemin des Festivités** »
- la place située en rez-de champ de la Mairie : « **Place de l'an 2000** » (par la présence de l'arbre planté à cet effet)
- le parking du cimetière : « **Place du Souvenir** »
- et l'École Élémentaire Publique « **Victor Boiron** ».

## RYTHME SCOLAIRE – CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION À TEMPS NON COMPLET DE 20H38 MIN. /HEBDOMADAIRE - SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE

Après deux années, Véronique CLOP nous a fait connaître sa volonté de ne pas renouveler son contrat afin de se tourner vers de nouveaux objectifs dans l'enseignement du second degré. Le Conseil Municipal lui souhaite « bonne route » et la remercie pour son travail et son investissement auprès des enfants. À présent et afin de poursuivre les activités périscolaires (TAP), il est créé, à compter du 29 Août 2016 au 28 Août 2017, un emploi non permanent d'agent d'animation à temps non complet de 20h38 min. hebdomadaires annualisées. Après avoir consulté tous les CV à notre disposition en mairie, le maire va procéder au recrutement de l'agent.

---

## SÉANCE DU 27 JUILLET 2016

*Présents : POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, CRON Lionel, MORIN Claire, MILLON Cédric,*

*Excusé(s) : Manuel GUILHERMET qui a donné pouvoir à PELLOUX-PRAYER Marion, GRAVELOT Franck qui a donné pouvoir à POUILLY Jean-Marie, FORIEL Laurent qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel*

*Absents : UZEL Nicolas, RIQUET Guy*

## DÉSIGNATION DU CABINET D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Avec l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme, une consultation a été lancée afin de désigner le cabinet d'études qui sera chargé de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Monsieur Ivan POURROY, premier adjoint, de par son implication et travaillant dans un des cabinets soumissionnaires, décide de se retirer et donc de ne pas prendre part à la décision. Le conseil municipal a décidé de retenir le Cabinet INGÉTER SARL pour un montant de 30 525.00 € HT. Suivant le déroulement du dossier, des études complémentaires (Evaluation environnementale, dérogation SCOT (Schéma de COhérence Territoriale, dossier CPDENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers...) pourront être nécessaires. Les conditions tarifaires ont été fixées dans le présent contrat.

*Prochain conseil municipal : Mercredi 28 septembre à 20 h*

# L'Agglo

## ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes propose un service gratuit, neutre et personnalisé, d'assistance architecturale et paysagère.

Prochaines permanences : **le jeudi 1<sup>er</sup> septembre**  
**les lundis 12 et 26 septembre**  
à Chatuzange le Goubet, 27 A Rue des Monts du Matin

N.B. : L'architecte-conseiller n'a aucune fonction de contrôle et ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre des projets mais vous aide à améliorer votre projet.

Prise de RDV auprès de Mme Noëlle MALOSSANE – Tél 04 69 64 70 49 – [noelle.malossane@valenceromansagglo.fr](mailto:noelle.malossane@valenceromansagglo.fr)

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

### **Bénéficiez de conseils et de subventions pour aménager ou rénover votre logement**

Le programme d'Intérêt Général (PIG) engagé par la Communauté d'agglomération Valence-Romans Sud-Rhône-Alpes permet de solliciter des subventions importantes.

Sont concernés : → les propriétaires occupants à ressources modestes pour la rénovation thermique, la réhabilitation et l'adaptation du logement aux personnes à mobilité réduite.

→ les propriétaires bailleurs qui conventionnent leur logement avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) pour des travaux de mises aux normes de logements vacants en mauvais état ou des travaux de rénovation thermique.

Si vous êtes éligible aux subventions, Soliha Drôme (le nouveau nom du Cald) peut intervenir pour visiter votre logement, vous aider à définir les travaux à réaliser et vous informer sur toutes les aides financières et prêts envisageables.



**Permanences sans rendez-vous à Romans :** *(pas de permanence en Août)*

→ **tous les jeudis de 10h30 à 12h00**, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 13-15 rue Réaumur.



Numéro vert : 0 800 300 915, aux heures d'ouverture de bureaux / Infos pratiques : [www.renov-habitat-durable.fr](http://www.renov-habitat-durable.fr)



# UN SERVICE POUR VOUS DÉPLACER « TRANSPORT À LA DEMANDE » (TAD) – PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Le service de transport à la demande permet aux voyageurs de se déplacer depuis et vers des secteurs non desservis par des lignes régulières du réseau CITEA. Un véhicule aux couleurs de CITEA vient vous chercher à l'arrêt TAD convenu lors de la prise de rendez-vous et vous emmène vers l'arrêt de correspondance, vous permettant ensuite d'emprunter les lignes du réseau CITEA.

- **Fonctionnement**

Du Lundi au samedi de 9h à 17h et le dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 18h

- **S'inscrire**



**Pour bénéficier de ces services, l'inscription préalable est gratuite et obligatoire.**

Pour s'inscrire au service TAD, il vous suffit de vous inscrire au service en nous faisant parvenir la fiche d'inscription complétée soit :

- à l'une de nos deux agences Citéa
- par fax au 07 75 82 03 99
- par téléphone au 04 75 600 626

### **Réservez votre trajet**

Vous pouvez réserver votre voyage au moins 2 heures avant votre départ par téléphone au 04 75 600 626 du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou par internet. Votre réservation TAD n'est possible que lorsqu'il n'existe aucune autre alternative de transport. Ainsi, si vous disposez d'une expresse scolaire ou d'une ligne régulière à moins de 30 minutes, CITEA ne pourra pas satisfaire votre demande et vous priera de vous reporter sur la ligne de transport régulière.

### **Quel tarif ?**

La tarification est la même que sur le réseau CITEA. Validez votre carte de transport CITEA ou achetez un billet unité auprès du conducteur.

**Le service pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un service de proximité destiné uniquement aux personnes à mobilité réduite.**

### **Comment s'inscrire au service PMR ?**

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il vous suffit de compléter la fiche d'inscription et de nous la retourner avec les documents suivants :

- Justificatif de domicile (quittance EDF par exemple)
- Photocopie de la carte d'invalidité portant les mentions requises

Le dossier devra être envoyé par mail à [info@citea.info](mailto:info@citea.info) avec les documents en pièces jointes ou à l'adresse suivante : Agence Citéa Valence / 11bis boulevard d'Alsace / 26000 VALENCE

**L'inscription gratuite et obligatoire sera effective dès que le dossier sera complet.**

### **Faire sa réservation**

Pour effectuer une demande de réservation en ligne, vous devez obligatoirement être inscrit au service concerné. Vous ne pourrez réaliser une réservation qu'après validation de votre inscription par nos services.

# Le mot des Associations

Saint Martin d'Hostun Beauregard-Baret  
La Baume d'Hostun Hostun Meymans  
Eymeux L'Écancière Jaillans



Affiche réalisée par la commune de La Baume d'Hostun - Ne pas jeter sur la voie publique.

Vendredi **09/09/16**  
Centre Culturel et Rural de **MEYMANS**  
de **17h à 20h**

## Assemblée Générale

Comité des fêtes

Le comité des fêtes organise son **Assemblée Générale le 9 septembre à 20h30** sur l'estrade de la salle des fêtes. Tout au long de l'année, le comité organise de nombreuses manifestations qui animent la vie du village : fête des laboureurs, un voyage, fête de l'été (en collaboration avec d'autres associations baumoises), un repas automnal et le marché de Noël en collaboration avec l'APE. Il est important que le village conserve son dynamisme, c'est pourquoi le comité invite chacun de vous à venir à son assemblée et à devenir un membre de l'association. Le comité a besoin de vous, de votre dynamisme et de vos idées. Notez bien la date dans votre agenda.

## Club des Jeunes retraités

Comité des fêtes

Les activités des jeunes et moins jeunes retraités reprendront le vendredi 2 septembre à midi par un repas « sanglier » à la salle des fêtes.

S'inscrire pour cela auprès de René et Colette Eynard avant le 25 août au 04-75-48-43-81.

## Pétanque Baumoise



La Pétanque Baumoise organise  
le **jeudi 25 août à 13h30**  
son **CONCOURS Coinche - Pétanque**  
ouvert à tous.



## Association de Parents d'Élèves

Le 3 juillet s'est déroulé le vide-greniers annuel organisé par les Parents d'Élèves. Le bilan est très positif : beau soleil, réservation et fréquentation en hausse.

Merci aux parents nombreux, organisateurs ou exposants, ainsi qu'au Comité des Fêtes pour le prêt du chapiteau et du matériel.

L'année se termine ainsi en beauté et le bureau espère vous retrouver nombreux l'année prochaine. N'oubliez pas que la participation à l'APE peut prendre plusieurs formes : membre du bureau, aide lors d'une (ou de plusieurs !) manifestation(s) mais également en participant aux dites manifestations.

La dernière, et non des moindres, c'est d'être présent à des réunions afin d'échanger et de proposer ses idées. À ce propos : prochaine réunion le 16 septembre 2016 (AG) suivie d'un repas partagé.

## Association Communale de Chasse Agréée

Remise des cartes aux sociétaires le vendredi 5 août de 18h à 20h. N'oubliez pas votre « attestation d'assurance » à présenter obligatoirement pour obtenir sa carte !

# Familles Rurales de Jaillans - Programme

## \* pour le mois d'Août:

Le centre de loisirs kid'O'mino à Hostun de 3 ans à 14 ans du 16 au 30 août 2016. Les enfants poursuivront le voyage à travers le temps. En route vers de nouvelles aventures ensoleillées avec joies, rigolades et amusements.



## \* pour le mois de septembre :

Présentation des activités de loisirs le 10 septembre de 10h à 12h salle ERA pour la saison 2016-2017

- Ouverture de la ludothèque le 21 septembre 2016 → Horaires d'ouverture :  
Mercredi 15h - 18h  
Samedi 9h30 - 11h30



*L'anniversaire de votre enfant approche et vous souhaitez lui organiser une fête avec ses copains dans un cadre ludique et original. La ludothèque d'Eymeux vous propose deux formules pour vous aider à organiser cet événement.*

# Familles Rurales de Jaillans - Anniversaire

## **FAMILLES RURALES de Jaillans et des communes avoisinantes a fêté ses 60 ans !**



Mercredi 8 juin l'association rassemblait « Les membres de sa Famille » au Chat Vert à Saint Martin d'Hostun et partageait un repas auquel étaient conviés les anciens présidents de l'association (M. Pierre DIDIER, M. Roger FERRAND, Mme Nicole VINAY, Mme Françoise ACTON, Mme Laurence DIDIER), les représentants des communes dites « des Monts du Matin », fidèles partenaires et collaboratrices de l'association, M. Henri MARET, ancien Maire de Jaillans et compagnon de route de toujours, les membres du bureau actuel et les membres du personnel.

L'association a tenu à honorer toutes celles et ceux qui ont fait ce qu'elle est aujourd'hui, une référence au service des

familles du territoire et une garantie de qualité pour nos communes partenaires.

Cette soirée fut l'occasion de remémorer les débuts de l'association, les activités de l'époque, toujours au service des familles, le motoculteur acheté par l'association pour le prêt, ainsi que la caravane acheminée chaque année au bord de la mer pour permettre aux familles nombreuses de découvrir des plaisirs balnéaires, le repas annuel, l'aide aux devoirs des enfants etc.

Quelle belle époque ! L'assemblée était captivée par les récits des anciens présidents, que de chemin parcouru et quelle évolution de notre société. Ce fut un bel anniversaire fêté en famille.

# L'Association des donneurs de sang

Le voyage à VENISE du 23 au 27 mai a été une réussite de l'avis des 47 participants. Pour la collecte de sang du vendredi 10 juin, 65 donneurs se sont présentés (5 nouveaux) 59 poches ont été prélevées. L'Association remercie la Municipalité et toutes les personnes qui ont participé à la bonne organisation de cette journée.



# Bibliothèque d'Hostun

La bibliothèque se met aux horaires d'été !

Du jeudi 7 juillet inclus au jeudi 1er septembre inclus : ouverture tous les jeudis de 17h à 19h.



Comme chaque été, nous vous proposons un petit jeu ! À vous de trouver les noms et prénoms de romanciers de langue française dans un méli-mélo d'auteurs (anagrammes). Les abonnés ont reçu ou vont recevoir la grille du jeu dans leur boîte mail mais pour ceux qui veulent une version papier du questionnaire, il sera possible de vous la procurer lors de votre visite à la bibliothèque (rappel : horaires d'été, permanence chaque jeudi de 17 à 19h).

Tirage au sort parmi les bonnes réponses et remise des prix le vendredi 21 octobre (lors de la soirée "OUSCRAPO", spectacle offert par la Médiathèque Départementale de la Drôme).

Bon jeu et très bel été à toutes et tous.

Bibliothèque d'Hostun 26 avenue des Marronniers 26730 HOSTUN  
Tél : 04 75 71 68 19 / Courriel : [bibliothequehostun@orange.fr](mailto:bibliothequehostun@orange.fr) / Facebook :  
Bibliothèque communale d'Hostun

# Comité des fêtes de Jaillans

Dimanche 14 août 2016 aura lieu à Jaillans la traditionnelle « Soupe au Pistou » cuisinée par les Jaillanais. Si le temps le permet elle se tiendra, en soirée, au coeur du village, sinon à la salle des fêtes.



Au programme de l'après-midi : **Concours de pétanque.**

Retenez également la date du **samedi 3 septembre** pour la « **Course de caisses à savon** », pensez à vous inscrire auprès du Comité des fêtes.

Site internet : <http://www.comitedesfetesjaillans.net>

# Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

Dates	1 <sup>ère</sup> Messe	2 <sup>ème</sup> Messe
Dimanche 7 août	10h CHATUZANGE	Pas de 2 <sup>ème</sup> messe (Père Joël Guintang absent)
Dimanche 14 août	10h HOSTUN	10h MARCHES
Lundi 15 août (quête impérée pour les Services diocésains)	10h JAILLANS	10h CHARPEY
Dimanche 21 août	10h BESAYES	10h St MAMAN
Dimanche 28 août	10h ROCHEFORT	10h St DIDIER
Dimanche 4 septembre	10h CHATUZANGE	10h LA BAUME D'HOSTUN
Dimanche 11 septembre	11h BIENHEUREUSE BEATRIX	

Site Internet de la paroisse : [www.saintpierredesmontsdumatin-valence.ccf.fr](http://www.saintpierredesmontsdumatin-valence.ccf.fr)

# MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi  
de 8h30 à 12h

Mercredi  
de 16h à 19h

Vendredi  
de 11h à 16h30

Samedi  
de 9h à 12h

(Ouvert si la date  
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

**Mercredi et Samedi  
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :

Manuel GUILHERMET,

Maire

Édité et publié par la

MAIRIE DE

LA BAUME D'HOSTUN

en 250 exemplaires

Prochaine  
Vie Communale  
mi-septembre

## Dates à retenir :

5 août : Remise des cartes aux sociétaires de l'A.C.C.A

25 août : Concours Coinche-Pétanque de la Pétanque Baumoise

2 septembre : Club des Jeunes retraités

9 septembre : Forum Intercommunal des Associations à Meymans

9 septembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

16 septembre : Assemblée Générale de l'A.P.E

23 septembre : Cinéma

28 septembre : Conseil Municipal

## Rendez-vous en septembre

## bonnes vacances à tous !

Le secrétariat de la mairie sera fermé

**du lundi 1er au 21 août inclus.**

En cas d'urgence, merci d'appeler le 06 10 32 15 57

**En période d'été le secrétariat sera fermé le samedi matin.**